Nombres de délégués -
Afférents au Conseil : 49
- En exercice : 49
Qui ont pris part
à la délibération : 34
Votes exprimés : 34
POUR : 34
CONTRE : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
1er juillet 2025
Date d'affichage :
1er juillet 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-cinq, le sept juillet, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLE – Daniel RAVERAT – Nadine LEGENDRE – Philippe DESCHAUMES – Jacqueline DUPLESSY – Florian FRAYER – Jean-Louis GROGUENIN – Christian SCHILTZ - Stéphane MOREL – Christophe GENTIL - Rémy VIDAL - Stéphane BARDOUX – Sandra PICART, absente excusée (pouvoir à Bernard ENFRUN) - Jean-Michel SABAN – Clément POINTEAU – Frédéric CARRE - François CAMBURET - Xavier COURTOIS – Jacques ROBERT, absent excusé (pouvoir à Florian FRAYER) - Claudine MANIGAULT – Nathalie LABOSSE – Daniel SIMONNET – Catherine VERNEAU, absente excusée (pouvoir à Nathalie LABOSSE) – Philippe LARDIN – Arnaud ROSIER - Pascal DUBOIS – Christophe CHEYSSON, absent excusé (pouvoir à Xavier COURTOIS) – Sylvie CHARPIGNON – Christian LARDIN - Pierre NOIROT - Annie ROUSSEAU - Hubert NAULOT, absent excusé (pouvoir à Stéphane MOREL) – Bernard ENFRUN - Michel CODRAN –
Absents excusés : Hervé PASCAULT – Claude CATRIN – Jacqueline DE DEMO – Guy GUENIFFEY – Michel GCHWEINDER – Bruno CHARMET – Gilles SACKEPEY – Béatrice BOISE – Marie-Laure GRIMARD – Jean-Marie MAURICE – Marcel GEORGES -
Absents : Pierre-Yves ROY – Evelyne CALLEJA – Cloria JAOLAZA - Bertrand LEBLANC –

Secrétaire de séance : Rémy VIDAL -

Objet de la délibération
BUDGET ENFANCE
DECISION MODIFICATIVE N°2

Monsieur Stéphane MOREL, Vice-Président, explique qu'afin d'intégrer dans le budget enfance, les crédits nécessaires pour l'acquisition de nouveaux mobiliers dans les services enfance à la suite des travaux, les modifications budgétaires suivantes sont proposées :

Dépenses de fonctionnement	
Article 023 – Virement à la section d'investissement	+ 2 000 €
TOTAL	**+ 2 000 €**
Recettes de fonctionnement	
Article 75822 (Chapitre 75) – Prise en charge déficit budget annexe	+ 2 000 €
TOTAL	**+ 2 000 €**
Dépenses d'investissement	
Article 21848 (Chapitre 21) – Autres matériels de bureau et mobilier	+ 2 000 €
TOTAL	**+ 2 000 €**
Recettes d'investissement	
Article 021 – Virement de la section de fonctionnement	+ 2 000 €
TOTAL	**+ 2 000 €**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'effectuer les modifications budgétaires proposées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,
Rémy VIDAL

Le Président,
Xavier COURTOIS

L'ISLE SUR SEREIN
COMMUNAUTÉ de COMMUNES du SEREIN

PUBLIEE LE 09/07/2025

REÇU EN PREFECTURE
le 09/07/2025
Application agréée E-legalite.com
70_DE-089-200039709-20250707-2025_074-BF